

questions

d'économie de la santé

résultats

Repères

Les données sont issues de l'appariement de deux sources différentes :

- l'Enquête sur la Santé et la Protection Sociale (EspS) menée par le CREDES en 1997 ;
- les Echantillons permanents d'assurés sociaux (Epas) des trois grands régimes d'Assurance maladie, celui des travailleurs salariés (CNAMTS), celui des professions indépendantes et celui des agriculteurs, pour l'année 1997.

L'appariement de ces deux sources permet d'enrichir les données administratives et de prestations disponibles pour chaque assuré et chaque ayant droit présent dans les deux échantillons, soit 5 079 personnes.

D'autres travaux ont déjà été publiés à partir des données d'appariement des années 1988, 1992 et 1995.

La consommation médicale en 1997 selon les caractéristiques individuelles

Anne Aligon, Laure Com-Ruelle, Paul Dourgnon, Sylvie Dumesnil, Michel Grignon, Aline Retailleau

L'objectif de ce travail est de mettre à disposition des résultats de consommation médicale calculés à partir de données de remboursement issues de la Sécurité sociale. Ces résultats sont déclinés, dans leur ensemble et pour chaque type de soins, selon les critères suivants : l'âge et le sexe, le mode de vie, le lieu de résidence, le niveau d'études et le milieu social, l'activité professionnelle, le niveau de revenu, l'état de santé, le régime d'Assurance maladie obligatoire et la détention ou non d'une couverture maladie complémentaire...

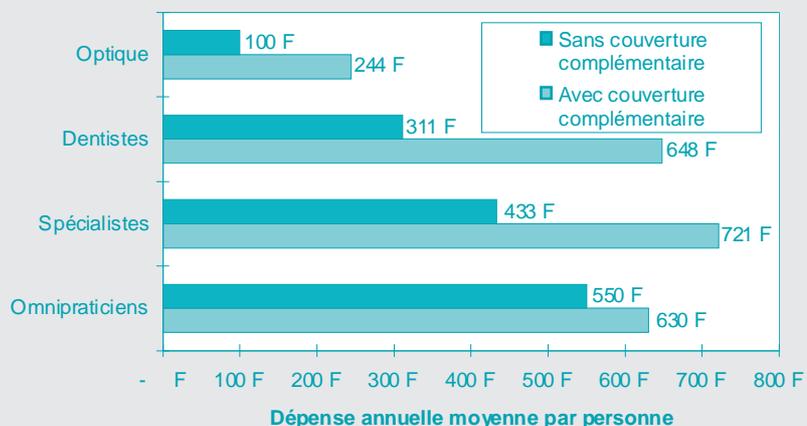
Ces informations, pour la plupart inédites, permettent de réaliser de multiples analyses adaptées aux besoins de chacun, sous réserve d'une bonne compréhension du champ couvert. En effet, l'enquête concerne les dépenses remboursables et individualisables des personnes vivant en « ménage ordinaire », excluant les personnes âgées hébergées en institution ou hospitalisées pour une longue durée.

Le but de ce 4 pages est de vous présenter quelques illustrations répondant à des « questions choisies » et réalisées à partir des tableaux de résultats. L'intégralité de ces tableaux est diffusée sur support papier et sur Cd-Rom (format tableur).

L'analyse des résultats souligne, notamment, quelques fortes disparités de consommation, comme le montre le graphique ci-dessous.

« Quel est l'impact de la couverture complémentaire sur la dépense médicale ? »

Extrait du tableau n° 177 du rapport et du Cd-Rom



« En l'absence de couverture complémentaire, la dépense en soins de dentistes, d'optique médicale et de spécialistes est divisée par deux. »

CENTRE DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Adresse :
1, rue Paul-Cézanne 75008 Paris
Téléphone : 01 53 93 43 02/17
Télécopie : 01 53 93 43 50
E-mail : document@credes.fr
Web : www.credes.fr

Directrice de la publication :
Dominique Polton

Rédactrice en chef :
Nathalie Meunier

Secrétaire maquettiste :
Khadidja Ben Larbi

ISSN : 1283-4769

Diffusion par abonnement : 50 Euros par an
Environ 10 numéros par an

Prix : 5 Euros

CREDES

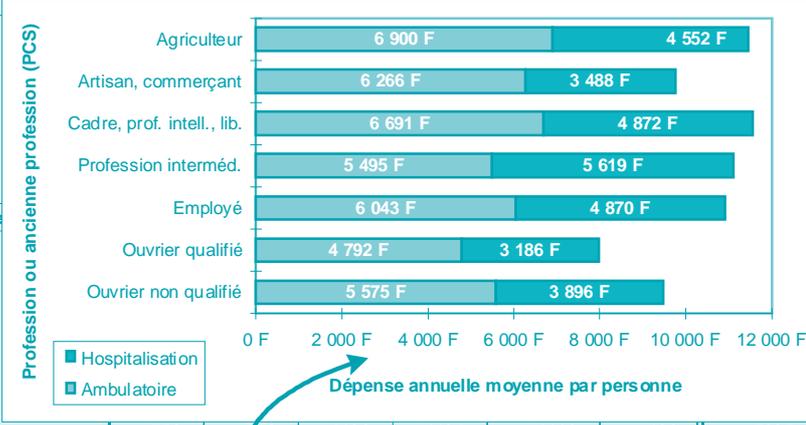
CENTRE DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Les illustrations ci-dessous sont réalisées à partir d'extraits de tableaux portant sur la structure des soins par personne ou sur un type de soins particulier.

« La profession est-elle un déterminant de la consommation des soins de ville et des soins hospitaliers ? »

Extrait du tableau n° 173 du rapport et du Cd-Rom
Structure des dépenses par type de soins médicaux selon le niveau d'études et la profession

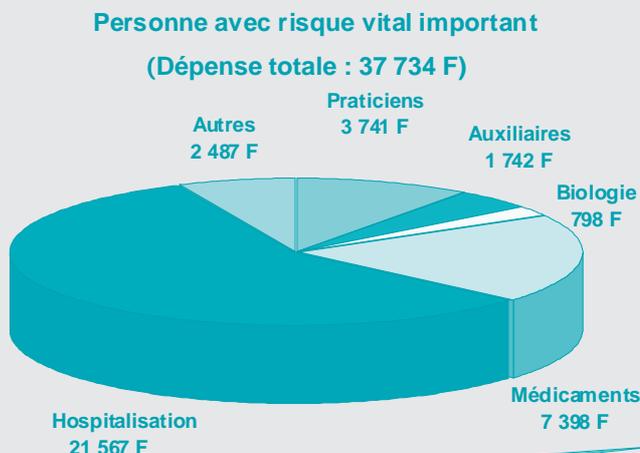
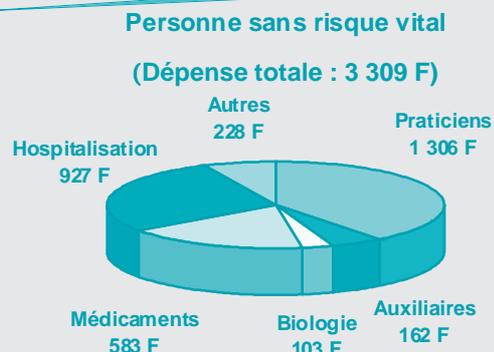
Structure des dépenses médicales en francs courants 1997	Omni-praticiens	Spécialistes	Dentistes	Ensemble Auxiliaires médicaux	Médicaments y c produits sanguins	Optique médicale	Ensemble Ambulatoire y c autres	Hospitalisation	Ensemble des soins Médicaux
Niveau d'études									
Non scolarisé								21014	26379
Primaire								4917	13076
Premier cycle								3863	9011
Second cycle								4165	9696
Supérieur								6250	10970
Autre ou non renseigné								6037	10946
Etudes en cours								2697	4986
Milieu social (Profession actuelle)									
Agriculteur								3895	9807
Artisan, commerçant et chef ent.								2705	7687
Cadre, prof. intell., prof. libérale								2858	8145
Profession intermédiaire								6188	11196
Employé								3286	8336
Ouvrier qualifié								4194	8510
Ouvrier non qualifié								5592	9913
Non renseigné	753	810	1162	1101	1140	198	5305	2785	8091
Profession actuelle ou dernière profession exercée par la personne enquêtée									
Agriculteur	795	397	417	799	3195	157	6900	4552	11451
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	758	733	506	722	2349	372	6266	3488	9754
Cadre, prof. intell., prof. libérale	612	1198	1190	299	2048	405	6691	4872	11563
Profession intermédiaire	611	834	841	266	1972	350	5495	5619	11115
Employé	732	882	746	370	2190	241	6043	4870	10914
Ouvrier qualifié	626	649	491	333	2055	171	4792	3186	7978
Ouvrier non qualifié	725	543	556	661	2045	177	5575	3896	9471
Non renseigné	757	634	834	816	2150	211	6132	15748	21880
Non concerné (enf., étud., sans prof.)	435	390	337	195	562	111	2197	2375	4572
ENSEMBLE	621	674	597	381	1726	221	4823	4281	9104



Source : EPAS/ESPS 1997

« Oui, la consommation médicale s'élève avec le niveau social. Ce résultat est confirmé par les indices à âge et sexe égaux qui figurent, par ailleurs, dans les tableaux n° 30 et 41 du rapport ou Cd-Rom. »

« Comment l'état de santé joue-t-il sur les dépenses médicales ? »



Source : EPAS/ESPS 1997

Extrait du tableau n°176 du rapport et du Cd-Rom

« Une personne qui ne présente aucun risque vital dépense en moyenne 3 300 F par an en soins médicaux. Lorsque l'état de santé s'aggrave, tous les postes de dépense médicale augmentent et, particulièrement, celui des dépenses hospitalières (x 23). »

Précautions d'emplois

L'appariement des deux sources EPAS et ESPS constitue une base de données sur la consommation médicale très riche et unique en France.

Cette base est, en effet, la seule à permettre l'analyse fine de la consommation médicale selon des variables socio-démographiques, d'état de santé et de protection sociale des assurés et de leurs ayants droits.

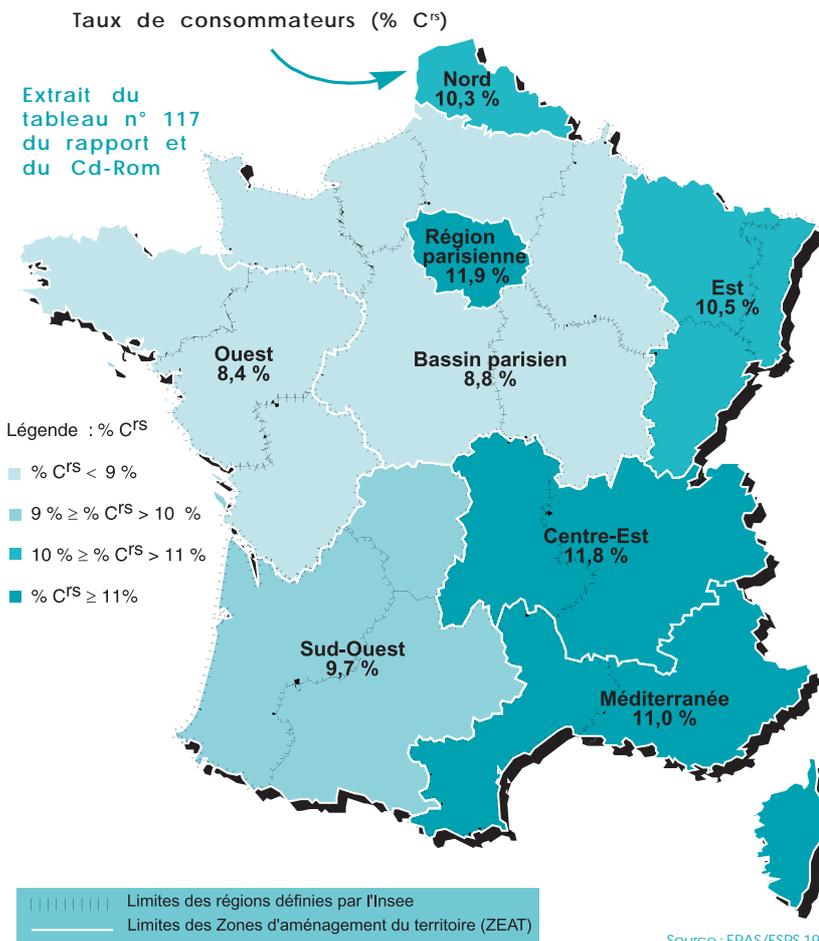
Le champ ne couvre toutefois pas l'exhaustivité de la Consommation médicale totale (CMT) recensée dans les Comptes nationaux de la santé élaborés par le ministère.

En effet, ces résultats ne portent que sur une partie de la population résidant en France, celle qui vit en « ménage ordinaire » au sens de l'INSEE ; ceci exclut en particulier les personnes âgées vivant en institution ou hospitalisées pour une longue durée et qui engendrent des dépenses médicales très élevées. D'autre part, s'agissant d'une population enquêtée, les non répondants aux enquêtes ménages sont souvent des personnes très malades. A noter que l'échantillon de personnes appariées est issu des trois grands régimes d'assurance maladie (régime général, professions indépendantes et agricoles), à l'exclusion des régimes spéciaux et des sections locales mutualistes.

Précisons en outre que l'Assurance maladie ne prend en charge qu'une partie des soins recensés dans la CMT. Notamment, elle ne tient pas compte des médicaments non prescrits (automédication) ou non présentés au remboursement, ni de certaines dépenses de prévention et de « confort ». De plus, le système de liquidation n'individualise pas certaines prestations tels les soins infirmiers à domicile (SIAD) dont bénéficient les personnes âgées très malades. De même, une partie des frais hospitaliers publics ne sont pas individualisés et n'apparaissent pas dans l'EPAS, soit au moins 20 % de la dépense hospitalière publique versée sous forme de dotation globale.

Au total, une fois l'échantillon observé redressé, la dépense annuelle moyenne se situe ici à environ 9 100 francs par personne, soit 73 % de la CMT qui est estimée à 12 430 francs en 1997 ; cette sous-estimation est de même niveau pour les dépenses ambulatoires et hospitalières.

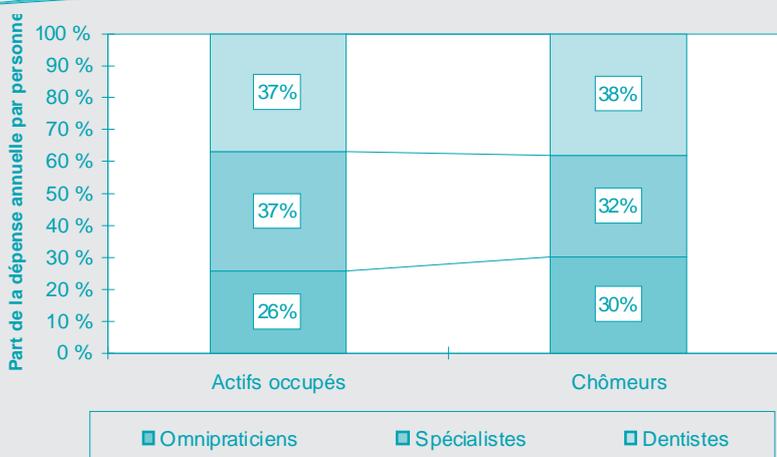
« Le recours au kinésithérapeute est-il uniforme sur le territoire français ? »



3

« Non, par exemple, l'accès aux soins de kinésithérapeutes est plus important en Région parisienne que dans l'Ouest. »

« Les chômeurs ont-ils une structure de consommation particulière ? »



Extrait du tableau n° 174 du rapport et du Cd-Rom

Source : EPAS/ESPS 1997

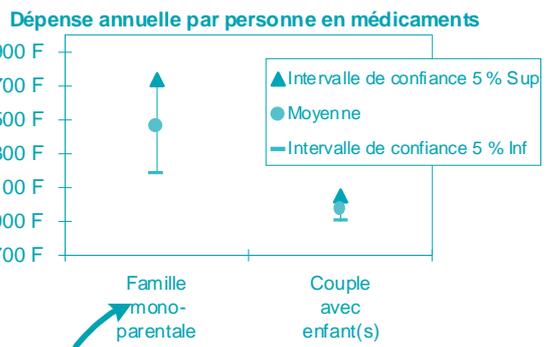
« Oui, la consommation médicale des chômeurs est plus orientée vers des soins d'omnipraticiens que vers des soins de spécialistes, contrairement à celle des actifs occupés. »

Ces illustrations sont réalisées à partir de tableaux de résultats portant sur chaque type de soins qui mentionnent différents indicateurs statistiques de la dépense annuelle globale et précisent notamment le montant remboursé par l'Assurance maladie.

« La dépense de médicaments dépend-elle de la composition de la famille ? »

Extrait du tableau n° 149 du rapport et du Cd-Rom
Dépenses en médicaments par personne protégée en 1997 selon le mode de vie

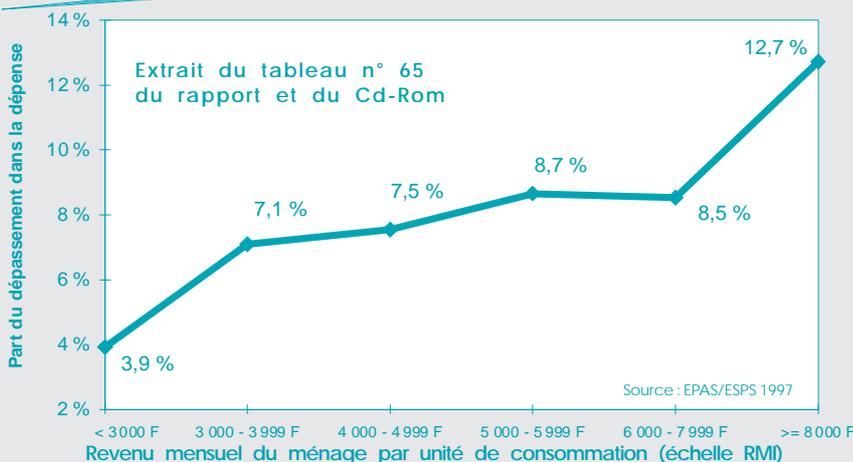
Médicaments y compris produits sanguins	Consommateurs Taux redressé	Ensemble des personnes protégées : résultats redressés par an et par personne								
		Montant remboursé moyen (1)	Ticket modérateur moyen (2)	Dépassement moyen (3)	Dépense globale moyenne				Médiane	Percentile 90
					Intervalle de confiance 5% Borne inf.	Moyenne* (1+2+3)	Intervalle de confiance 5% Borne sup.	Indice à sexe et âge égal		
Etat matrimonial										
Marié / en ménage	1 900 F				2 230	1.11	834	5 698		
Divorcé / séparé	1 700 F				2 742	1.20	949	6 853		
Veuf	1 500 F				5 257	-	3 280	9 659		
Célibataire (18 ans et +)	1 300 F				1 201	0.56	346	2 889		
Enfant (- de 18 ans)	1 100 F				624	-	354	1 315		
Non renseigné	1 100 F				3 142	-	364	1 372		
Taille du ménage										
1 personne	900 F				3 541	1.83	1 595	8 361		
2 personnes	700 F				3 267	1.76	1 679	7 371		
3 personnes					1 616	0.84	618	3 716		
4 personnes					925	0.48	427	1 897		
5 personnes					1 123	0.55	373	1 998		
6 personnes et plus	76,0 %	399	210	14	506	623	739	0.36	275	1 638
Type de ménage										
Personne seule	84,8 %	2 169	841	152	2 783	3 162	3 541	1.83	1 595	8 361
Famille monoparentale	82,5 %	954	451	56	1 185	1 461	1 737	0.85	560	3 781
Couple sans enfant	91,1 %	2 326	839	117	3 012	3 282	3 552	1.90	2 046	7 668
Couple avec enfant(s)	84,0 %	643	304	28	902	977	1 051	0.56	427	2 234
Autre type de ménage	82,5 %	1 177	444	48	1 283	1 670	2 057	-	547	5 227
ENSEMBLE	85,3 %	1 183	483	61	1 639	1 726	1 814	1.00	601	4 903



Source : EPAS/ESPS 1997

« Oui, cette dépense par personne est significativement plus élevée au sein des familles monoparentales qu'au sein des couples avec enfants ; ce résultat est confirmé à âge et sexe égaux. »

« Le revenu a-t-il une influence sur l'accès aux soins des médecins spécialistes du secteur 2 ? »



« Oui, car la part du dépassement dans la dépense en soins de spécialistes des personnes les plus riches est trois fois plus élevée que celle des personnes les plus pauvres. »

Secteur 2 : les médecins spécialistes appartiennent souvent au secteur conventionnel 2 leur autorisant un dépassement d'honoraires au-delà du tarif de responsabilité, seul applicable en secteur 1.
Echelle RMI : le revenu est divisé par le nombre de personnes du ménage selon les équivalents suivants : 1^{er} adulte = 1 ; autres adultes = 0,5 ; enfants (≤ 14 ans) = 0,3.

Pour en savoir plus :

- La consommation médicale en 1997 selon les caractéristiques individuelles ; A. Alligon, L. Com-Ruelle, P. Dourgnon, S. Dumesnil, M. Grignon, A. Retailleau.
- Rapport : biblio n° 1345, prix : 38 Euros.
- Version Cd-Rom : biblio n° 1345 bis prix : 250 francs (pour organismes publics ou non lucratifs) ; 70 Euros (pour organismes privés lucratifs).
- Concentration des dépenses et grands consommateurs de soins médicaux - France 1995 ; L. Com-Ruelle, S. Dumesnil, biblio n° 1269, Prix : 210 francs.
- Profils de consommateurs de soins - France 1995 ; M.-J. Sourty-Le Guellec, biblio n° 1246, Prix : 130 francs.
- Déterminants de la consommation médicale en 1992 ; biblio n° 1157, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202.